

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE

NOM	Ecole Publique « La Gâtinelle »	DATE DE LA REUNION
COMMUNE	LA CHAPELLE ST LAURENT	13 novembre 2023

Participants

Représentants des parents d'élèves	Education Nationale	Collectivité	Autres participants
Anne Bironneau (excusée) Pauline Morisset Camille Vigneron Mme Ranouil (excusée) Mme Bonnin (excusée) Mme Galle	Président(e) - Sylvie Tatesausse Enseignants - Audrey Marolleau - Stéphane Thapon - Julie Delavault - Annabelle Pineau - Marina Brosseau - Inspecteur EN (excusé)	Marie Gauvry (adjointe affaires scolaires) Mr Rousseau (adjoint bâtiment)	Mr Bouly DDEN

Secrétaires de séance : Audrey Marolleau.

Tour de table pour se présenter, rappel de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Fonctionnement du conseil d'école et résultats
2. Présentation et vote du règlement intérieur / charte de la laïcité
3. Utilisation des moyens de l'école (personnel, effectifs, organisation, Rased, APC)
4. Actions pédagogiques, éducatives, sportives et culturelles
5. Sécurité (exercices incendie, PPMS)
6. Impact du temps de cantine sur le temps scolaire, revoir les responsabilités de chacun

Présentation des différents membres du conseil d'école.

1. Fonctionnement du conseil d'école et résultats

La directrice rappelle que le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, qu'il est composé du directeur de l'école (président), de 2 élus, des professeurs d'école, des représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, d'un DDEN (Délégué départemental de l'éducation nationale) et de l'inspecteur. D'autres personnes peuvent être présentes à titre consultatif. Les parents suppléants peuvent être présents mais ne peuvent participer au vote sauf si le titulaire est absent. Le conseil d'école est élu pour une année et se réunit une fois par trimestre.

Mr Bouly explique que les DDEN sont nommés par le directeur académique et sont membres de droit du conseil d'école et indépendant. Il est en charge de la sécurité dans les écoles et des droits de regards de la péri scolarité et de la restauration. Il assure un rôle de médiateur entre enseignants, parents et la municipalité.

Monsieur Bouly viendra visiter l'école avec un de ses collègues, en janvier. Il faudra prévoir une date avec la municipalité.

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections se sont déroulées le vendredi 6 octobre 2023. Le bureau de vote a été ouvert de 8h50 à 13h30 mais tous les votes ont été réalisés par correspondance.

Les résultats sont les suivants :

Les parents titulaires sont Mme Vigneron Camille, Mme Galle Claire, Mme Bonnin Sarah, Mme Ranouil Pauline et deux parents suppléants : Mme Pauline Morisset et Mme Bironneau Anne

Le pourcentage de suffrages exprimés s'élève à 43,48% (138 inscrits / 60 votants avec 2 nuls).

2. Présentation et vote du règlement intérieur / charte de la laïcité

La directrice distribue le règlement intérieur 2023/2024 à chaque personne présente.

Le règlement intérieur de l'école est établi avec le règlement départemental.

Le conseil d'école vote et approuve le règlement intérieur.

Il sera donné à chaque parent avec demande de retour signé et sera accompagné par la charte de la laïcité. Celle-ci est expliquée à partir des CE et des CM mais abordée aussi avec les petits. Les valeurs de la république sont affichées à l'entrée de l'école avec le drapeau.

Questionnement sur l'inscription des élèves à l'école : ce serait à la mairie d'inscrire les élèves à l'école publique. Actuellement, c'est la directrice qui assure cette tâche. Marie Gauvrit se renseignera auprès des secrétaires de mairie.

3. Utilisation des moyens de l'école (personnel, effectifs, organisation, Rased, APC)

Personnel

Marina Brosseau enseigne aux élèves de TPS PS MS le lundi, mardi et jeudi et est accompagnée de l'Atsem Marylène Belliard. Annabelle Pineau effectue son complément de service le vendredi.

La directrice, Sylvie Tatesausse enseigne aux CE1-CE2 avec Annabelle Pineau qui prend en charge la classe le lundi lors de la décharge de direction de Mme Tatesausse.

Audrey Marolleau enseigne aux élèves de GS-CP et est accompagnée de l'Atsem Catherine Maguis.

Anaïs Balzeau enseigne aux élèves de CM1-CM2.

L'école dispose de Stéphane Thapon, enseignant remplaçant rattaché à l'école qui aide à l'encadrement d'enfants quand il n'a pas de remplacement.

Patricia Hay, enseignante ressource pour les élèves allophones qui n'intervient pas cette année à l'école.

Anne-Marie Papin, AESH aide un élève de CM2 sur le temps scolaire, sur trois ½ journées.

La directrice annonce que l'école a obtenu un intervenant anglais Harvey Stiles qui aidera les enseignantes à mener des séances tous les jeudis après-midi.

Effectifs et répartition des élèves

Effectif : 90 élèves répartis de la façon suivante :

1 TPS / 9 PS / 8 MS	soit 18 TPS MS avec Mme Brosseau. Puis 4 en janvier
17 GS / 8 CP	soit 25 élèves avec Mme Marolleau.
11 CE1 / 10 CE2	soit 21 élèves avec Mme Tatesausse.
9 CM1 / 18 CM2	soit 27 élèves avec Mme Balzeau

L'école et son organisation

Les horaires

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Accueil : 8h50, début de la classe : 9h00 / sortie : 12h00

13h20, début de la classe : 13h30 / sortie 16h30

Pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine, l'accueil se fait donc à 13h20.

De 12h à 13h20, les enfants sont placés sous la responsabilité du personnel municipal. Une employée municipale surveille les élèves qui vont aux toilettes à 12h pendant que deux autres mettent les élèves en rang avec l'Atsem Marylène Belliard. Le temps de cantine a lieu dans la salle Pierre de Coubertin, et ce jusqu'à la fin de l'année civile 2023. Les plats chauds sont livrés aux élèves dans des norvégiennes.

Les conseils des maîtres, les conseils de cycle

Les enseignantes se regroupent en conseil des maîtres tous les lundis de 16h30 à 17h30.

La réussite de tous

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

La priorité de l'équipe enseignante est la réussite de tous les élèves. Plusieurs demandes d'aide au RASED ont été réalisées dès le début de l'année.

Mr Romaric Lange, maître E spécialisé dans le domaine pédagogique intervient sur des petits groupes, soit de manière régulière, soit de manière ponctuelle. Il vient actuellement prendre en charge 3 enfants le lundi et vendredi matin pendant 1h30.

La psychologue scolaire Justine Mairot nouvellement nommée, aide à monter les dossiers Gevasco, réalise des bilans et peut être consultée à la demande des parents à son cabinet de Cerizay.

Mme Isabelle Léonard, maîtresse G spécialisée dans le domaine relationnel peut aussi intervenir.

Décloisonnement : Marina Brosseau (formes et grandeurs) et Annabelle Pineau (parcours de motricité et repérage spatial) prennent en charge un petit groupe de GS tous les jours de 13h30 à 15h00, pendant le temps de sieste des PS-MS.

Les activités pédagogiques complémentaires

Les APC ont lieu les lundis, mardis ou jeudis de 16h30 à 17h sur proposition de l'enseignante.

4. Actions pédagogiques éducatives, sportives et culturelles

• Classe dehors

Les élèves de PS-MS font « classe dehors » à la vallée verte, le mardi matin. Les enfants sont bien équipés en fonction de la météo. Ils découvrent le monde du vivant et sont en relation avec la nature, ils peuvent la toucher, la sentir, l'observer au rythme des saisons.

Les élèves de GS CP et CE1 CE2 font aussi « classe dehors » ponctuellement à la vallée verte ou au jardin. Ils réalisent des activités de mathématiques, de français, de sciences, de sport à la vallée verte. Ils découvrent le monde du vivant en observant l'évolution de la nature, du jardin. Au minimum, une fois par mois, les élèves de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 effectuent une randonnée pédestre.

• Projets des classes pour l'année 2023-2024

Thème de l'année : L'EAU :

Lancement du projet spectacle interactif de Damien Leclerc pour toute l'école le 28 septembre, remerciement à l'APE qui offre ce spectacle aux élèves

Grâce à l'élaboration du Projet NEFLE sur le thème de la randonnée interactive, nous pourrions bénéficier :

- Interventions de la Buissonante sur la faune et la flore autour des mares et des étangs.
- Intervention pêche à Pescalis en fin d'année.

Aboutissement : La randonnée interactive autour de l'eau.

Classe de découverte du 11 au 15 mars pour les CE et CM à Coutières, du 11 au 13 mars pour les GS CP et du 13 au 15 mars pour les PS MS.

Autre projet : les Jeux Olympiques :

Une période : un continent.

Une journée spéciale chaque période

Journée spéciale sur l'ASIE en fin de période 1 : Arts plastiques / cuisine asiatique / jeux de raquette / origami construction muraille de chine et Burj kahlifa

Période 2 L'Afrique.

Des ateliers avec l'association Moncutant Sans Frontière seront proposés aux élèves mardi 28 novembre.

Le 22 décembre : course solidaire en partenariat avec Moncutant Sans Frontière. Peut-être trouver des partenaires (parents, Usep ?)

Littérature :

« Suzanne apprentie cervoliste » de Sandrine Marchand : réalisation de la dernière planche d'un kamishibai. Projet porté par Mme Marchand et réalisé par les CE le lundi en période 3.

Projet résidence auteur à l'école. Blandine Pluchet interviendra avec la classe de CE1-CE2, pour créer une histoire sur notre thème de l'année L'EAU. Elle viendra les mardis 9 16 23 30 janvier et les 6 et 13 février.

Arts et culture :

Spectacles : les élèves vont aller voir les spectacles proposés par l'Agglo2B. Le tarif est de 3€50 par élève et est payé par l'APE que l'équipe enseignante remercie. Le transport est pris en charge par l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

TPS PS MS « Sur le chemin, j'ai ramassé des cailloux » au Stella à Moncutant le vendredi 12 avril à 10h45.

GS CP et CE « Les jambes à son cou » au théâtre de Bressuire le jeudi 30 mai

CM : « Charlie à la recherche de Charlie » le jeudi 21 décembre à 14h30.

Projet musique :

Tous les élèves de l'école vont bénéficier de séances musique avec Mathieu Blanchard sur le thème voyage autour du monde (en relation avec les JO) à partir du 16 mai 2024.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces 15 heures payées. Chaque classe bénéficiera de 5 matinées d'interventions.

Explorer le monde :

Projet « ECORCE » sur les odonates pour la classe des CM :

Projet en lien avec le collège (binôme avec Mme Vigneron, professeur d'histoire en 6^e).

Tout est pris en charge financièrement. Réunion d'information prochainement

Concours calcul mental pour les CE CM.

Les élèves de CE et de CM sont inscrits sur ce projet régional. Ils s'entraîneront à partir du 7 novembre sur les tablettes.

Formation de la personne et du citoyen :

Correspondance scolaire

Les élèves de CE poursuivent la correspondance scolaire avec l'école de Séréna au Burkina Faso. Vendredi 28 novembre, deux membres de l'association Moncutant sans Frontières viendront présenter le Burkina Faso (awalé, albums, des objets et photos de scènes de la vie de tous les jours) pour comprendre la vie au Burkina Faso.

Course solidaire avec MSF le vendredi 22 décembre lors d'une journée spéciale « Afrique ».

Délégués de classe

Des élections de délégués de classe pour les élèves de CE et de CM auront lieu en novembre. Les élèves voteront pour un élève de chaque niveau dans chaque classe. Ils se retrouveront chaque premier lundi de chaque mois avec la directrice pour échanger et proposer des améliorations au niveau des récréations, du climat scolaire, des projets....

Journée nationale du harcèlement scolaire

Jeudi 9 novembre a été la journée nationale de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être.

Lors de la semaine du 13 au 17 nov, les élèves de CE et CM vont échanger sur ce qu'est le harcèlement, les formes du harcèlement, les conséquences et savoir que faire si l'on est victime ou observateur d'une situation de harcèlement.

Par l'intermédiaire d'albums, de vidéos du petit citoyen, d'activités sur Eduscol, des débats seront menés en classe même avec les petites classes.

Vidéo d'une saynète élaborée par la classe des CM qui sera transmise aux autres classes pour en rediscuter.

Passage du questionnaire de l'éducation nationale mardi 14 novembre.

Mise en place du programme Phare dans l'école, programme de prévention du harcèlement entre les élèves, le bien être des enfants étant central et signature de la charte d'engagement des écoles Phare 1.

Sport :

PISCINE : Les élèves de GS CP suivront un cycle natation à la piscine de Bressuire en fin d'année sur 2 premières semaines de juin, à raison d'une séance/jour. La classe de CM va débiter son cycle piscine à partir du 20 mars jusqu'au 28 avril. 8 séances avec 2 séances/semaine. Un MNS aide maintenant à l'encadrement et un parcours évolutif est proposé sur les séances.

Toute l'école est affiliée à l'USEP et chaque classe participera à une ou deux rencontres départementales USEP dans l'année.

L'école bénéficie du prêt de matériel du comité USEP de la circonscription de Bressuire (château, kinball, quilles bowling, haies...), du comité départemental (panneaux sécurité routière, parachute, vélos, trottinettes...).

- Participation à la journée Nationale du sport à l'école le 23 septembre dernier.
4 ateliers sur le thème des Jeux olympiques ont été proposés :
2024m en courant largement dépassés puisque 82 km ont été réalisés / Gymnastique / memory des sports olympiques / réalisation d'une flamme olympique.
- Cycle 2 et 3 : randonnée une fois par mois au minimum pour observer l'eau au fil des saisons.
- GS CP : rencontre USEP jeudi 30 novembre, Clessé Chiché.
- Les PS MS participeront aux actions départementales « Au printemps des maternelles » et à l'action « la maternelle entre en jeu ».
- Les PS MS ont une rencontre à Chiché. En janvier jeudi 25 janvier.
- CM avec une classe de La marelle à Bressuire.
- CE avec Clessé.

5. Sécurité

Sonnette

L'école applique les règles définies par la circulaire du 29 juillet 2016. L'établissement est donc fermé de 9h10 à 12h puis de 13h30 à 16h30. Les parents qui souhaitent venir à l'école durant le temps scolaire doivent sonner et une Atsem vient ouvrir la porte du hall.

Exercices incendie

Trois exercices incendie sont proposés dans l'année. Ils ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie Le premier exercice du 11 septembre 2023 s'est bien passé et les élèves sont habitués.

Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le PPMS attentat intrusion est un « plan ». Il est destiné à l'école et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site.

Deux possibilités : s'enfermer ou s'échapper

S'enfermer :

La directrice prévient Marina Brosseau par portable ou inversement et les autres classes juxtaposées de vive voix. Tous les volets de l'école se baissent et les portes se ferment à clé. Les élèves de la classe de CE et de CM se sont protégés en se mettant sous les tables. Les élèves de la classe de GS CP se réfugient dans la petite classe du bas. Les élèves de maternelle se cachent dans le dortoir.

S'échapper : Les élèves du bâtiment s'échappent classe par classe vers la baie vitrée de la classe de GS CP. Les élèves de la classe maternelle s'échappent par la porte de la bibliothèque.

Tous les élèves se rejoignent à la salle omnisport.

Un autre PPMS existe, celui face aux risques majeurs. Pour notre école, il peut s'agir d'un accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses ou d'un événement climatique comme une tempête. Dans ce cas, les élèves sont confinés dans leur classe.

Trois exercices PPMS seront effectués pendant l'année scolaire.

Nous avons réalisé le premier exercice PPMS attentat intrusion le 18 septembre 2023. L'équipement de volets roulants électriques dans les classes permet de se renfermer rapidement.

Les moyens de prévention se font par téléphone portable mais le dispositif à ses limites (appareils pas à portée de main et en silencieux notamment). Dans d'autres écoles, les enseignants sont équipés de talkies-walkies ou de signaux lumineux. Les mesures appliquées sont propres à chaque école.

Les représentants de parents demandent à la mairie d'étudier la question des signaux lumineux ou des talkies-walkies.

6. La cantine

Nous avons remarqué des soucis avec le personnel de cantine qui prend en charge les élèves à midi. Nous passons par votre intermédiaire étant donné que vous êtes leurs employeurs. Les Atsem ne veulent pas trop intervenir tous les jours par peur que ce soit pris pour du harcèlement. Il faudrait reprendre le personnel chaque jour sur les mêmes choses :

- Être sur place à leur poste respectif dès la prise en charge à midi.
- Rappeler qu'il faut être dans les toilettes pour surveiller les élèves et éviter l'accident.
- Mettre de la distance avec les élèves, ne pas faire des câlins aux enfants, prendre du recul avec les élèves.
- Gérer un groupe d'élèves pour la mise en rang.
- Se servir seul (bien /à l'autonomie) mais veiller à ce que tous les élèves soient servis et mangent.

Punition : les élèves qui font des bêtises à la cantine sont punis aux récréations à l'école. Les enseignantes ne sont pas d'accord avec ce système. Est-ce que les soucis avec certains élèves sont bien remontés aux parents afin qu'ils soient au courant et en discutent avec leur enfant.

La mairie va parler de ces situations au personnel de cantine pour améliorer ce temps de cantine.

La réserve citoyenne pourra intervenir pour former le personnel de cantine à la gestion de groupe. La mairie a prévu de faire intervenir la réserve citoyenne en janvier 2024, lorsque les élèves réintégreront la cantine municipale. La question se pose de proposer une formation dès maintenant, fin d'année 2023.

Fait à La Chapelle St Laurent,

le 13 novembre 2023

La présidente du conseil d'école

La secrétaire du conseil d'école

Sylvie Tatesausse

Audrey Marolleau